



## AVIS DE COURSE 2018

Raid longue distance

Phare Amédée / Méridien

WINDSURFS –KITESURFS - PADDLE- KAYAKS – VA'A

HABITABLE - CATAMARANS - ELIOTT

Dimanche 28 octobre 2018

### Préambule :

Les concurrents doivent être titulaires au moment de leur inscription d'une licence valide se rattachant à sa fédération de leur ligue de tutelle, portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat de non contre indication à la pratique en compétition, et d'une autorisation parentale pour les mineurs.

**Chaque concurrent devra, au moment de son inscription : "accepter de se soumettre aux Règles de Course de la fédération de référence, aux règlements en vigueur et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve et notamment aux instructions du Directeur de course".**

La voile est un sport à risque et une activité potentiellement dangereuse. Toute personne envisageant de participer à la course, que ce soit en tant que participant ou autre, doit le faire tout en acceptant les risques inhérents à une telle participation et en sachant que cette participation pourrait entraîner des dommages ou pertes.

Chaque compétiteur reconnaît que sa décision de participer a été prise sous sa seule responsabilité ou celle de son tuteur légal. **Il est en effet de la seule responsabilité de chaque participant de décider de participer à la course en fonction de sa compétence, de l'état de son moyen nautique, des conditions météo prévues ou subies pendant la course, de sa propre condition physique et médicale, et des informations qui lui seront données avant le départ.**

**En cas d'annulation, l'organisateur informe les concurrents qu'il ne sera pas en mesure d'assurer le dispositif de sécurité.**



## 1. ORGANISATION :

Cette manifestation est organisée par l'Asptt Nouméa Glisse, section Asptt Omnisports.

## 2. RÈGLES :

### 2.1. L'épreuve est régie par :

Les *Règles* telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2017/2020 (RCV) pour les séries concernées.

Les règles de « bon sens marin » s'appliquent totalement et à chaque instant. Vous devez porter assistance à toute personne en difficulté et prévenir aussi rapidement que possible l'organisation.

Tout abandon devra être signalé à l'organisation

### 2.2. Règles de protection de l'environnement :

- une embarcation ne doit jeter aucun détritrus dans l'eau ou sur l'îlot. Les détritrus peuvent être déposés à bord des bateaux d'accompagnement ou des bateaux de l'organisation.
- Les embarcations doivent respectées la zone de protection de l'îlot Goéland, et ne pas tenter d'y accéder

## 3. CLASSES, SERIES ET EQUIPAGES ADMIS À COURIR :

Windsurf Kitesurf (dont Foils), Habitables croiseurs, Eliotts, Lasers, Kayak, Va'a, Stand Up Paddle, OC1 & OC2



#### 4. SELECTION :

**4.1.** Au vu de la spécificité de l'épreuve, l'organisation peut être amenée à demander un justificatif de niveau de pratique d'un concurrent ou d'un équipage. Les compétiteurs pourront être amenés à justifier d'une participation à une régata officielle durant l'année 2018.

**4.2.** Les coureurs ne répondant pas à un niveau minimum ne pourront participer à l'épreuve. Les clubs où ils sont licenciés seront invités à valider leurs dossiers d'inscription.

**4.3.** Les coureurs de moins de 15 ans dans l'année en cours ne pourront participer à l'épreuve, sauf dérogation exceptionnelle.

#### 5. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront entre le 4 et le **24 octobre (dernier délai)** aux adresses suivantes :

- par internet, [www.ang.nc](http://www.ang.nc) ou [www.eticket.nc](http://www.eticket.nc)
- au CNC, pour les licenciés de ce club.

Des tarifs avantageux sont présentés aux concurrents pour les inscriptions anticipées sur la période du 4 au 14 octobre inclus, avant de subir une hausse de 40% environ.

Les concurrents, qui ne doivent apporter qu'un seul ensemble de matériel au départ au Phare Amédée, et **qui désiraient s'inscrire en FOIL (Kite ou windsurf), devront impérativement l'indiquer au moment de la confirmation des inscriptions le samedi 27/10, avant 16h30.**

#### 6. CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS :

Chaque concurrent devra impérativement confirmer son inscription au secrétariat de la BlueScope Race ouvert de 13h30 à 16h30, le Samedi 27 octobre, au village Bluescope. **Plage du Méridien.**



## Rappel présentation de :

- L'autorisation parentale signée (pour les mineurs de 15 -18 ans)
- Un feu à main, ou cyalume
- Le gilet de flottaison 50 newton
- Licence FFV et certificat médical
- T-shirt ou lycra BSR
- Casque pour les mineurs et les Foils

**Tous les compétiteurs qui auront confirmé leur inscription le samedi, devront avoir émargé, plage du PHARE AMEEDÉE, entre 8h et 9h, et avant le dernier Grand Briefing Général.**

## 6. REMBOURSEMENTS :

En cas d'annulation de l'événement, d'une série ou d'un support pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'organisation se réserve le droit de prélever les frais engagés pour cette épreuve. Ces frais ne pourront pas dépasser 60% des frais d'inscription.

Pour bénéficier du remboursement, le concurrent en aura fait la demande par écrit au Président de l'ANG au plus tard dans un délai de 4 jours après la première date de l'événement, soit **avant le 31/10/17**. Dans ce cas, le nom du concurrent sera retiré de l'urne pour le tirage au sort éventuel des lots.

Une date de réserve est programmée le samedi 3 novembre pour le cas où une série n'a pu concourir le 28 octobre.

## 7. PROGRAMME PREVISIONNEL:

Samedi 27 octobre 2018

9h00 : **Ouverture du village au public**

10h00-11h : **Emargement pour les slaloms WINDSURF & KITE SURF** du jour

11h00 : **Briefing SLALOMS** du jour

11h30 : 1ers départs possibles

13h30-16h30 : **CONFIRMATION des INSCRIPTIONS** Raid LD du lendemain

17h00 : **BRIEFING GENERAL** Raid Longue Distance Phare Amédée du 28/10 et pot de l'amitié



Dimanche 28 octobre 2018

7h00 : départs pour le Phare Amédée

6h00-6h45 : Embarquements

- Ponton du Méridien : Windsurf
- Ponton Moselle (Mary D) : autres supports

8h- 9h00 : **émargements au Phare Amédée** et **Briefing général** (tous les concurrents doivent être présents, disposer du matériel cité à l'article 6 et avoir émargé)

9h30 : 1ers départs possibles (rameurs)

## 8. CLASSEMENT :

Pour chaque série, le classement s'effectuera par le système de points à minima.

Pour toutes les séries, un classement indicatif en temps réel sera effectué.

L'émargement à l'arrivée (et avant 16h) est obligatoire pour être classé.

A priori, sauf annonce modificative au briefing général, les lieux d'émargement sont :

- Au Cata Club pour les hobicat, dart...
- Au CNC, pour les croiseurs
- Tente ANG, plage du Méridien, pour tous les autres supports (rameurs, kite, ..)

## 9. TYPE DE PARCOURS :

Le parcours de dimanche 28 sera de type longue distance.

## 10. SYSTÈME DE PÉNALITE:

Le non-respect des instructions de course comme des règles en vigueur entrainera la disqualification immédiate du contrevenant et l'exclusion de tout le dispositif de l'évènement.



## 11. RÈGLES PARTICULIÈRES AU PLAN D'EAU :

Conformément aux règles administratives locales, toutes les embarcations devront se conformer aux instructions particulières relatives à la circulation des navires dans la zone.

## 12. RÈGLES DE SÉCURITÉ :

Le port du gilet de sauvetage homologué CE / 50N minimum est obligatoire pour l'ensemble des séries.

Le port du Lycra de l'organisateur (sur le gilet de sauvetage)

Le port du casque pour les supports équipés d'un foil et les mineurs.

L'équipement des embarcations devra être conforme à la législation en vigueur et si nécessaire adéquat à la nature de l'épreuve imposée par la législation en vigueur.

**Chaque embarcation devra être munie d'un feu à main ou d'un cyalume à la charge du compétiteur.**

D'autres armements de sécurité pourront être exigés. Ceux-ci seront précisés ultérieurement et la liste sera disponible sur le site Internet de l'ANG ([www.ang.nc](http://www.ang.nc)).

Des contrôles aléatoires pourront être réalisés par l'organisation, à la requête du Directeur de course, avant le départ de la course ou à l'arrivée.

**Les émargements signifiant l'engagement dans la course (avant 9h) et l'arrivée à terre (avant 16h) sont obligatoires.**

Le non-respect de ces règles de sécurité expose le compétiteur à être exclu de la compétition.



### **13. REMISE DES PRIX:**

Les trois premiers du classement open de chaque série seront récompensés.

Un trophée Open Féminin est remis en jeu chaque année.

La soirée de remise des prix est prévue, le mercredi 7/11/2018 et sera confirmée sur FB.

### **14. DROIT À L'IMAGE ET À L'APPARENCE :**

En participant à cette épreuve, les participants acceptent que l'autorité organisatrice et les sponsors de celle-ci utilisent et montrent à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels et autres reproductions de lui-même prises lors de la manifestation et utilisent gracieusement son image et son nom sur tous matériaux de ladite manifestation.

### **15. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ**

Les concurrents participent à la compétition entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, décision de courir).

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage ou perte de matériel.

### **16. INFORMATIONS :**

**Asptt Nouméa Glisse**

BP 8473 98 807 Nouméa

Email : [ang@ang.nc](mailto:ang@ang.nc) et [president@ang.nc](mailto:president@ang.nc)

Site : [www.ang.nc](http://www.ang.nc)

Présidente : 79 69 85

Directeur de course : 93 18 90